

**Mémoire présenté dans le cadre de
la consultation de la Ville de Montréal
sur l'aide à l'Élite sportive**

Présenté par :

**Le regroupement des organisations de sport et
d'activité physique du parc Jean-Drapeau (ROSAP-PJD)**

Le 29 octobre 2007

Introduction

Le regroupement des organisations de sport et d'activité physique (ROSAP-PJD) rassemble une trentaine d'organisations de sport et d'activité physique, tant des fédérations sportives, des clubs que des organisateurs d'événements et autres organisations sportives, qui ont des activités au parc Jean-Drapeau (voir la liste en annexe A).

Il a été créé en 2006 dans le cadre des travaux du comité de coordination mis en place par la Société du parc Jean-Drapeau afin d'actualiser le *Plan directeur de mise en valeur et de développement du parc Jean-Drapeau*. Un membre du regroupement représentait le volet sportif au sein de ce comité.

Le regroupement a produit et déposé à la Société du parc Jean-Drapeau ainsi qu'à la Ville de Montréal un mémoire très explicite sur la « **Mise en valeur et le développement du patrimoine sportif du parc Jean-Drapeau** ». Nous croyons qu'il a su éclairer plusieurs aspects d'une problématique que nous jugeons d'une grande importance pour l'avenir et le développement du sport au parc Jean-Drapeau, à Montréal, voire au Québec.

Ce mémoire présente la problématique d'ensemble de la pratique sportive au parc, dresse un portrait à jour de la place du sport et de l'activité physique, tant pour l'élite que pour la participation populaire, de son potentiel de développement, de l'apport actuel et futur des divers partenaires. Finalement, il donne des recommandations précises aux administrateurs de la Société en regard de la problématique soulevée.

En formulant ces recommandations, les organisations souhaitent qu'enfin la **pertinence et l'importance** du sport et de l'activité physique au parc Jean-Drapeau soient pour une première fois reconnues clairement et formellement et qu'il en soit tenu compte dans l'actualisation du Plan Directeur du parc Jean-Drapeau.

En effet, le Plan directeur datant de 1993 n'était pas très explicite en ce qui a trait à la place du sport dans les îles. On y privilégie davantage l'aspect récréatif des activités. Par ailleurs, la Ville de Montréal considère le parc Jean-Drapeau comme « un parc de détente à caractère historique » (Vision du réseau des grands parcs). La vocation sport et activité physique était donc absente du Plan directeur de 1993, avec tous les impacts, les contraintes et les limites que cela comporte au niveau des décisions reliées aux budgets et aux priorités.

Nous sommes donc heureux que la Société du parc Jean-Drapeau, dans ses recommandations à la Ville de Montréal, ait retenu la vocation sport et activité physique comme un des axes prioritaires de développement pour son Plan directeur actualisé. Il revient maintenant au comité exécutif de la Ville de Montréal d'approuver ces recommandations.

Nous profitons de l'occasion pour demander à la présente Commission sur l'aide à l'élite sportive de considérer également cette recommandation qui aura un impact déterminant sur le développement de l'élite sportive.

Comme le contenu de ce mémoire, et en particulier ses recommandations, sont en lien direct avec l'*Étude publique du Conseil d'agglomération de Montréal sur l'aide à l'élite sportive*, il nous est apparu opportun d'en présenter les grandes lignes. Nous joignons à la présente un exemplaire de ce mémoire pour fins de consultation.

Aussi, la Société du parc Jean-Drapeau étant une entité para municipale, nos recommandations concernent également la gestion du sport à la Ville de Montréal.

Le sport et l'activité physique au parc Jean-Drapeau

Depuis ses origines, le sport et l'activité physique sont des parties intégrantes du parc Jean-Drapeau. L'endroit est utilisé comme parc public depuis plus de 130 ans; dès 1877, le Montreal Swimming Club y est présent et en 1937 une plage est aménagée sur l'île Sainte-Hélène.

Au fil des décennies, et surtout depuis 1950, des installations sportives y ont été implantées, soit :

- .en 1953 – les piscines publiques
- .en 1976 – le Bassin olympique
- .en 1978 – le circuit Gilles-Villeneuve
- .en 1989 – le lien cyclable
- .en 1990 – la plage de l'île Notre-Dame
- .en 2005 – le Complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène
- .en 2005 – les terrains de volley-ball de plage

Les activités de sport et d'activité physique pratiquées au parc Jean-Drapeau en 2005 et générées par les organisations de sport et d'activité physique, représentent 741 062 visites, et ce chiffre ne tient pas compte des événements organisés par le parc Jean-Drapeau (fête des Neiges, etc.), des courses automobiles ainsi que des Mondiaux aquatiques FINA 2005.

Au total, sur une base annuelle, le parc Jean-Drapeau accueille plus d'une soixantaine d'activités et d'événements de sport et d'activité physique mis sur pied par les organisations sportives, en plus de la pratique régulière et spontanée qui profite à 1,1 million de Montréalais et de Québécois de tous âges, qu'il s'agisse de l'élite ou de la participation populaire.

Le sport et l'activité physique représentent près de la moitié de l'achalandage global du parc. On conviendra que ce n'est pas rien. Si l'on exclut la fréquentation du Casino de Montréal et de La Ronde, on estime à plus de 2,5 millions le nombre de personnes qui se rendent au parc annuellement. La répartition de ces visiteurs est la suivante :

– Spectacles	6 %
– Activités loisir et culture	15 %
– Fêtes des Neiges	8 %
– Musées et restaurant	11 %
– Courses automobiles	16 %
– Sports et activités physiques	44 %

Ces activités et événements sont rendus possibles grâce notamment aux nombreuses installations, dont bon nombre servent à soutenir les efforts de dépassement de l'élite sportive québécoise. Il va sans dire que ces installations sont d'une extrême importance pour le développement de cette élite. Prenons l'exemple du plongeon. Les plus importantes compétitions de plongeon à l'échelle internationale se déroulent à l'extérieur. Sans des installations adéquates, les plongeurs de l'élite québécoise ne pourraient s'entraîner dans des conditions similaires à celles des compétitions internationales; cette possibilité offerte par les nouveaux aménagements du Complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène assurera à cette élite des conditions optimales d'entraînement pendant les mois d'été, favorisant ainsi leur performance lors des grands rendez-vous du plongeon tels les Jeux Olympiques et les Championnats du monde.

On pourrait aussi prendre l'exemple du Bassin olympique, qui a accueilli les épreuves d'aviron et de canoë et kayak aux Jeux olympiques de 1976. Par la suite, de nombreux championnats mondiaux et canadiens s'y sont déroulés. En mai 2008, ce sont les Championnats Panaméricains juniors et seniors et les qualifications continentales olympiques de canoë et kayak qui auront lieu au Bassin olympique.

Il est évident que les installations du parc Jean-Drapeau ont permis de soutenir de façon importante l'élite sportive québécoise et canadienne. Investir dans de telles installations, c'est soutenir les athlètes d'élite et leurs entraîneurs. Mais c'est aussi soutenir la participation populaire, car l'élite suscite toujours une émulation populaire, surtout chez les jeunes. Or, sans des installations à la fine pointe, les possibilités de voir apparaître des athlètes d'élite et ce, quel que soit le sport, sont réduites considérablement. Pour cette raison, nous estimons que le nouveau complexe aquatique extérieur du parc Jean-Drapeau est la meilleure chose qui pouvait arriver aux sports aquatiques québécois. Mais l'ajout de ces nouvelles installations ne doit pas faire oublier celles qui sont déjà là, comme le Bassin olympique, et qui accueillent depuis longtemps bon nombre d'athlètes et d'événements.

Toutefois, ce développement s'est fait au gré des événements et de l'histoire, donc sans réelle planification. La politique d'investissement dans les infrastructures sportives est essentiellement liée à la venue d'événements majeurs internationaux (Jeux olympiques de 1976, Championnat du monde d'aviron des Maîtres, Grand prix F1 du Canada, Championnats du monde FINA 2005, etc.).

Il est donc primordial pour le futur de développer un plan d'investissement à long terme sur 10 ans afin d'assurer la mise aux normes des équipements et installations servant au sport et à l'activité physique.

Dans ce sens, la croissance des activités au Bassin olympique, occasionnée par une augmentation significative des activités des clubs d'aviron et de canoë-kayak de vitesse ainsi que le développement fulgurant de l'activité de bateau-dragon, a considérablement augmenté les besoins inhérents au soutien des entraînements et des compétitions. Les installations sanitaires actuelles (douches et vestiaires) sont largement insuffisantes et ne répondent ni aux normes ni à la demande d'un achalandage toujours croissant.

Il nous apparaît urgent pour la Société de donner suite au plus tôt au Plan de Réaménagement du Quartier des athlètes qui a fait l'objet de consultations depuis presque 2 ans. Il revient à la Ville de Montréal d'autoriser le budget d'investissement requis pour ces travaux.

Nous tenons à préciser que nous apprécions grandement l'ouverture dont fait preuve la direction du parc Jean-Drapeau depuis les dernières années à l'égard du sport et de l'activité physique, ainsi que le niveau de collaboration qui s'est établi entre la direction du parc et ses partenaires.

Néanmoins, certaines décisions prises par la Société ne favorisent pas toujours le développement de l'élite, et la pratique du sport en général, compte tenu de ses obligations croissantes en matière d'autofinancement.

À cet égard, mentionnons à titre d'exemple l'implantation d'une politique de tarification, l'utilisation des infrastructures aux fins d'accroître les revenus, (ex. la transformation du salon VIP et bureaux administratifs en local pour location à des fins commerciales, la transformation d'une grande partie du Quartier des athlètes en « centre d'hébergement »); les contraintes imposées aux organismes sportifs (ex. accès limité aux installations et fermetures temporaires lors de la tenue d'événements à caractère commercial); et le désengagement au niveau de certaines activités, notamment la fermeture du centre d'escalade, la fermeture de la location de patins et de vélos, la fermeture de l'école de voile, l'abandon de la patinoire du Bassin olympique et des sentiers de ski de fond, etc.).

À nouveau, nous tenons à souligner les efforts faits par la Société ces dernières années afin d'accorder davantage de place au sport; cependant, ces efforts sont forcément limités en regard de son sous financement.

Il n'en demeure pas moins que le potentiel de développement pour le sport au parc Jean-Drapeau est considérable. On peut penser, entre autres, à la réouverture de la paroi d'escalade et au développement du kayak de mer; on peut aussi imaginer des aménagements permettant l'entraînement et la compétition de vélo BMX. En outre, l'annualisation des activités permettrait de favoriser la pratique de sports et d'activité physique tant en hiver qu'en été.

Finalement, le parc Jean-Drapeau est aussi un site exceptionnel pour l'organisation d'événements sportifs de grande envergure et de reconnaissance internationale. Il s'agit de mettre en place les divers éléments qui vont permettre la réalisation de son plein développement et ce faisant contribuer au développement de l'élite sportive.

La présente consultation publique sur l'aide à l'élite sportive à Montréal nous fournit une occasion exceptionnelle d'exprimer nos besoins et attentes. Nous tenons à préciser que le ROSAP-PJD apprécie grandement le document d'orientation intitulé « **Le sport d'élite à Montréal – Une jeunesse à appuyer, une richesse à développer** » ; c'est un document très bien fait qui présente vraiment une vue d'ensemble des éléments et facteurs qui influencent le développement du sport d'élite.

Aux questions spécifiques adressées par la *Commission sur l'aide à l'élite sportive*, nous aimerions fournir les suggestions suivantes qui sont en lien avec les recommandations présentées dans notre mémoire relatif à la *Mise en valeur et au développement du patrimoine sportif du parc Jean-Drapeau*.

Questions adressées par la Commission

1. Quels sont les moyens à privilégier pour stimuler la relève et permettre aux athlètes talentueux de poursuivre leur cheminement vers les plus hauts sommets ?

- 1.1. Reconnaître et approuver la **vocation sport et activité physique** comme un des axes prioritaires de développement du nouveau *Plan directeur de mise en valeur et de développement du parc Jean-Drapeau*, tel que recommandé par la Société du parc Jean-Drapeau au comité exécutif de la ville de Montréal.
- 1.2. Doter le parc Jean-Drapeau d'une politique en matière de sport et d'activité physique; cette politique aurait un impact positif énorme sur divers aspects, dont l'accessibilité, la tarification, la disponibilité d'installations et des équipements conformes et sécuritaires. Cette politique s'appuierait sur la vision globale du sport pour le grand Montréal, nécessaire pour partager une vision et des orientations communes et ce, en regard des nouvelles réalités, notamment au niveau des instances locales, et des besoins des partenaires et acteurs, dont ceux reliés spécifiquement au développement de l'élite sportive.
- 1.3. Un meilleur soutien au niveau des infrastructures : se doter d'un plan d'investissement sur 10 ans, et des budgets inhérents à sa réalisation afin d'assurer la mise aux normes des équipements et installations servant au sport et à l'activité physique et prévoir les installations requises dans le futur. La même démarche s'appliquerait aux diverses installations sportives de la Ville de Montréal.
- 1.4. Donner suite au Plan d'aménagement du Quartier des athlètes du Bassin olympique pour réaliser les travaux requis de façon à répondre à la croissance des activités et des besoins inhérents au soutien des entraînements et des compétitions.
- 1.5. Favoriser la création d'un « Fonds des équipements » voué aux équipements sportifs. Ce fonds permettrait de compléter les besoins en équipements et matériels mis à la disposition des athlètes et des entraîneurs. Il permettrait aussi d'en assurer le renouvellement ou la mise à niveau. Ce fonds proviendrait par exemple d'une redevance perçue sur les billets vendus lors des grands événements dits commerciaux se déroulant sur le site du parc Jean-Drapeau.
- 1.6. Développer au parc Jean-Drapeau une politique d'accueil d'événements permettant d'identifier les événements sportifs pouvant être organisés au parc, de planifier une programmation harmonieuse à long terme et de développer un plan de promotion.

1.7 D'un point de vue plus général, créer, au niveau de la grande ville de Montréal, un organisme ou une instance responsable du démarchage et de la prospection pour l'accueil d'événements sportifs majeurs, notamment pour les événements multisports, tels les Jeux Panaméricains (déjà organisés 2 fois à Winnipeg), Jeux du Commonwealth, Jeux du Canada, les nouveaux Jeux olympiques pour les jeunes (Youth Olympic Games), les Universiades, les World Masters Games (déjà organisés 3 fois en Australie). Une seule fédération sportive ne peut prendre en charge la mise en candidature pour tous ces jeux. Organisme ou instance également nécessaire pour l'accueil de championnats du monde unisport - et même des championnats au niveau canadien compte tenu de la concurrence énorme des autres villes du Canada. Sur le plan économique, le tourisme sportif qui est en progression constante a déjà fait ses preuves et les villes reconnaissent ses bénéfices.

1.8 Les installations sportives du parc Jean-Drapeau complètent l'offre de la Ville de Montréal en matière d'installations sportives. Nous croyons donc que le parc Jean-Drapeau devrait être considéré comme un véritable « centre » sportif au même titre, par exemple, que le complexe sportif Claude-Robillard.

2. Comment l'agglomération de Montréal pourrait s'y prendre pour reconnaître et promouvoir les accomplissements et les exploits des acteurs et partenaires du sport d'élite montréalais?

2.1 Mettre en évidence les athlètes élites et de relève lors d'activités organisées dans les différentes installations sportives et inviter les jeunes et les moins jeunes à venir les rencontrer.

Il y a la « fête des Neiges » durant l'hiver au parc Jean-Drapeau; pourquoi ne pas créer une « Fête de l'eau » en été. À cette occasion, comme à celle de fêtes similaires qui pourraient avoir lieu dans d'autres installations sportives de la ville, organiser des activités d'initiation pour permettre aux jeunes et moins jeunes non seulement de rencontrer des athlètes élites et de relève, mais aussi de découvrir d'autres activités et même d'être initiés à un nouveau sport par l'un d'eux. Il serait également intéressant d'inviter des athlètes ayant déjà participé à des jeux olympiques, à d'autres grands jeux ou à des événements majeurs. Cette initiative permettrait de reconnaître leurs accomplissements.

2.2 Dans les installations sportives, installer un « babillard » pour y inscrire le nom des athlètes qui ont participé à des jeux olympiques, et qui se sont entraînés dans ladite installation sportive. À l'image de l'enceinte du stade olympique où figure, sur un grand babillard et par discipline sportive, le nom de tous les athlètes ayant participé aux Jeux de 1976. Aussi, donner le nom d'un athlète à de nouvelles installations sportives (salle d'entraînement, plateau, site de compétition, etc.)

2.3 Promouvoir davantage les événements sportifs majeurs se tenant dans les diverses installations sportives de Montréal et, par le fait même, les athlètes élites et de relève qui y participeront.

3. Quelles sont les avenues à prioriser par le conseil d'agglomération de Montréal pour améliorer les services et les programmes des organismes qui forment des athlètes d'élite à Montréal (clubs – équipes sportifs d'élite et CEHP) et des autres partenaires locaux du sport d'élite afin de les rendre plus performants?

Travailler en étroite collaboration avec les organisations de sport et organisateurs d'événements sportifs et simplifier les démarches administratives. Assurer une coordination des interventions et surtout offrir un guichet unique qui irait dans le sens de l'efficacité et de l'optimisation des services et programmes offerts.

4. Pour favoriser l'établissement et le développement d'organismes sportifs d'envergure provinciale, canadienne ou internationale à Montréal, quelles mesures devraient être mises en place par l'agglomération de Montréal?

Travailler en étroite collaboration avec les fédérations sportives provinciales et autres organisations de sport pour faciliter les démarches et les supporter, par exemple, dans tout le processus de création d'un centre d'entraînement (provincial, régional ou national); offrir des opportunités d'utilisation dédiée d'installations sportives ou de locaux administratifs.

Le bilinguisme que nous retrouvons à Montréal est un atout sur lequel il faut capitaliser pour favoriser l'accueil à Montréal d'organismes sportifs ou de centres d'entraînement ou de compétition.

5. A votre avis comment l'agglomération de Montréal pourrait stimuler la tenue régulière et récurrente d'un plus grand nombre d'événements sportifs et multisports majeurs sur son territoire, optimiser les avantages et retombées qu'ils procurent et assurer leur réussite?

Déjà précisé aux réponses à la question 1.

. voir 1.3 - référence à une politique d'accueil d'événements

. voir 1.4 - référence à la création d'un organisme ou instance responsable du démarchage et de la prospection pour l'accueil d'événements sportifs majeurs.

6. Pour que les différentes instances municipales travaillent en synergie, appuient d'une voie forte les acteurs et les partenaires du sport d'élite montréalais, se dotent d'une vision commune, s'assurent d'un rendement plus grand et de la cohésion de leurs actions en cette matière, que suggérez-vous à l'agglomération de Montréal de faire et d'entreprendre?

Assurer le leadership au niveau du sport d'élite montréalais.

Se doter d'une vision globale du sport, simplifier le modèle de gestion notamment en offrant un guichet unique des services et programmes pour les usagers et s'assurer d'avoir des installations qui répondent aux normes et aux besoins spécifiques des usagers.

7. Dans le but d'assurer le maintien aux normes de tous les équipements sportifs spécialisés situés à Montréal et d'optimiser leur plein potentiel, quelles actions devraient être entreprises et quelles mesures devraient être instaurées par l'agglomération de Montréal?

La recommandation faite à la Société du parc Jean-Drapeau sur le sujet s'appliquerait également à l'agglomération de Montréal, à savoir établir un plan d'investissement sur 10 ans, et des budgets inhérents à sa réalisation, sur la base des besoins spécifiques actuels et futurs des installations existantes et des installations requises pour le futur. Un tel plan nécessite d'avoir au préalable un inventaire complet des installations sportives et des équipements ainsi que l'état réel de leur situation.

ANNEXE 1 –

LISTE DES ORGANISATIONS DE SPORT ET D'ACTIVITÉ PHYSIQUE DU PARC JEAN-DRAPEAU

Dans le processus menant à la préparation de ce mémoire, plusieurs rencontres ont été tenues avec les organisations de sport et d'activité physique actives ou intéressées à développer des activités au parc Jean-Drapeau. Les organismes ayant participé à cet exercice sont les suivants :

- Association québécoise d'aviron
- Association québécoise de canoë-kayak de vitesse
- Association régionale du sport étudiant – Montréal (ARSEM)
- Centre national multisport – Montréal
- Centre Option plein air de Montréal (Sports Montréal)
- Centre d'excellence des sports aquatiques du Québec (CESAQ)
- Club d'Aviron de Montréal
- Comité Organisateur des Régates d'Aviron du Québec (CORAQ)
- Commission sportive Montréal-Concordia
- École provinciale de ski nautique
- Fédération de montagne et d'escalade du Québec
- Fédération de nage synchronisée du Québec
- Fédération de natation du Québec
- Fédération de pétanque du Québec
- Fédération de volley-ball du Québec
- Fédération québécoise de plongeon
- Fédération québécoise de water-polo
- Fédération québécoise des sports cyclistes
- Festival international de courses de bateaux-dragons de Montréal
- Festival Plein air, Aventure et Écotourisme de Montréal (Production Espaces)
- Festival du Triathlon de Montréal (I. S. M. Sport Association)
- Marathon International de Montréal / Festival de la Santé Oasis
- McGill University Rowing Club
- Physiothérapie du sport du Québec
- Roller-Montréal
- Société de sauvetage (Service National de Sauveteurs Inc.)
- Sports-Québec
- Triathlon Québec
- Vélo Québec